



Saint Augustin

Le petit journal

📍 Fête du village, le 28 juin 2025

Octobre 2025 - n°29



« Avance sur ta route car elle n'existe que par ta marche. » Saint Augustin



Sommaire

4 | Retour en images

6 | Vie municipale

9 | Vie associative

14 | Travaux

16 | Environnement

17 | Écoles

19 | Civisme

21 | État civil et démarches

22 | Échos de l'agglo

23 | Communication

24 | Agenda



LE PETIT JOURNAL DE SAINT AUGUSTIN - N°29 – Octobre 2025

Directeur de la publication : Sébastien HOUDAYER

Conception : Agence 377 Degrés

Mise en page : Margaux Pilorge / Studio Bleu Lune

Crédits photos / Images : Mairie de Saint Augustin - Agence 377 Degrés - Vecteezy.com, Freepik.fr - Projet Parc naturel régional Brie et Deux Morin - Duality - AMAP Le panier du lavoir

Mairie de Saint Augustin

6 place du 27 août 77515 Saint Augustin

Tél. 01.64.03.15.12

www.saint-augustin77.fr

Impression :

Imprimerie Baudouin



Édito

Chers Saint Augustinoises,
Saint Augustinois,

Alo



p.13

Bonne lecture à tous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alo".

Retour en images

1

2 mai 2025 - 4 mai 2025

45^e Jumelage des 4 Saint Augustin de France

Saint Augustin des Bois a accueilli le 45^e jumelage des 4 Saint Augustin de France. Au programme : visites, balades sur la Loire, découverte des musées et jardins locaux, sans oublier les moments de convivialité autour de repas préparés par les artisans locaux.

Le week-end s'est clôturé dans la bonne humeur, avec la promesse de se retrouver l'an prochain... cette fois-ci en Seine-et-Marne. Plus d'informations en page 12.



1

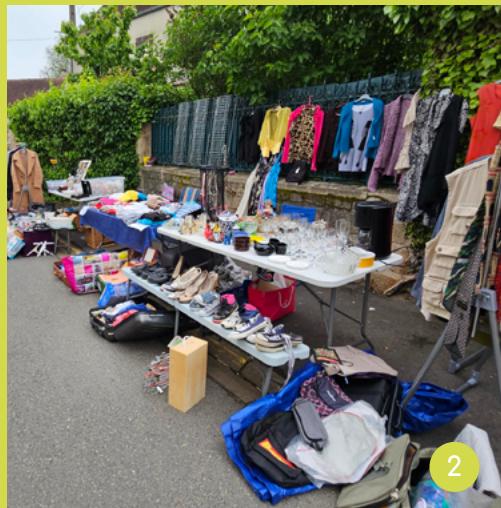


2

8 mai, 18 juin et 14 juillet 2025

Commémorations

En collaboration avec l'association des anciens combattants de Beautheil-Saints et Saint Augustin, les cérémonies commémoratives se sont déroulées dans le respect de la tradition républicaine. Habitants, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers et enfants des écoles se sont rassemblés pour honorer la mémoire des combattants et partager un moment de recueillement.



2



3

18 mai 2025

Vide-greniers de Barny

Le traditionnel vide-greniers s'est installé rue de Meaux et a rassemblé près de 120 exposants, pour le plus grand bonheur des chineurs. Les visiteurs ont pu flâner parmi les stands et profiter d'une restauration sur place, proposée par l'équipe de notre restaurant local, Le Clos Briard.



4



6





1



2



4



4



5



6



6



6

4

28 juin 2025 Fête du village

La fête du village a rassemblé près de 3 000 personnes sous un beau soleil. Tout au long de la journée, petits et grands ont profité des animations proposées : kermesse organisée par l'association 3R, manèges pour les enfants... Les festivités ont continué avec la retraite aux flambeaux accompagnée par la fanfare, et le repas proposé par la municipalité, qui a servi pas moins de 350kg de frites, 1000 chipos/merguez et 210 litres de bière ! La soirée s'est poursuivie avec le concert de rock du groupe Les Parazits avant de s'achever par le traditionnel grand feu d'artifice. Un grand merci à tous les bénévoles grâce à qui la fête a été une belle réussite !

5

12 septembre 2025 Forum des associations

Comme chaque année, les communes de Saint Augustin et de Mauperthuis se sont réunies pour organiser le forum des associations. Onze associations étaient présentes afin de faire découvrir leurs activités et d'accueillir de nouveaux adhérents.

6

4 octobre 2025 Fête des régions

Pour cette nouvelle édition de la Fête des régions, c'est l'Alsace qui était à l'honneur ! Pas moins de 108 participants se sont retrouvés pour déguster une savoureuse choucroute préparée par l'équipe du Clos Briard, avant de prolonger la soirée dans une ambiance musicale ultra festive, assurée par le groupe Duality.

Vie municipale

ÉLECTIONS MUNICIPALES **2026**

Élections municipales en approche

Les prochaines élections municipales se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune pourront participer à ce scrutin pour élire les conseillers municipaux pour les six prochaines années.

Où voter :

Le bureau de vote sera installé dans l'enceinte de **l'école maternelle**, rue de Meaux.

Comment voter :

Se présenter au bureau de vote le jour des élections, **pendant les heures d'ouverture** avec une pièce d'identité*: carte d'identité ou passeport valide (ou périmé depuis moins de 5 ans).

D'autres pièces d'identité peuvent être acceptées; consultez la liste sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>

Procuration

En cas d'absence le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration. Les démarches sont à effectuer en ligne ou bien auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Tous les détails sont disponibles sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

S'inscrire sur les listes électorales :

L'inscription peut se faire en mairie ou directement en ligne sur le site officiel [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les documents nécessaires :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension, redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Date limite d'inscription : 06 février 2026.

Bon à savoir

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans (dans la commune où vous vous êtes fait recenser).

Pour vous en assurer, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie avant le 06 février 2026.





Les food trucks et commerces ambulants à Saint Augustin

Chaque semaine, la commune accueille plusieurs food trucks et commerces ambulants, pour vous offrir à la fois, des solutions de restauration rapide et une offre de produits frais, à proximité de chez vous.
Retrouvez-les devant la salle des fêtes.

Le camion de produits frais de La Ferme du Moulin, initialement présent les jeudis matin, n'assure plus sa venue à Saint Augustin.



« Chez Zé Pizza »

Tous les mercredis soir
Commandes au 06.98.26.95.32



« Un peu moins »

Désormais présent tous les mercredis soir (anciennement le jeudi matin)



Camion boucherie

Tous les mercredis soir, de 16h à 19h



Camion Crèmerie

Tous les mercredis soir, de 16h à 19h



« Route 77 »

Tous les jeudis soir
Commandes au 06 15 15 37 38

Des cours de préparation à l'accouchement en piscine

Chrystie Ouvré, sage-femme à Saint Augustin, propose désormais, en collaboration avec le kinésithérapeute Pierre Ivanoff, des **cours de préparation à l'accouchement en piscine**.

Ces séances se déroulent dans la piscine (intérieure et chauffée) du cabinet de kinésithérapie.

Les cours d'Aqua Maternité s'adressent aux femmes enceintes avant la naissance et aux jeunes mamans après l'accouchement. Avant la naissance, ils permettent de **se préparer physiquement et mentalement** à l'arrivée de bébé. Après l'accouchement, les séances facilitent la **reprise d'une activité douce**, tout en préservant le périnée.

« Ces cours sont une parenthèse pour soi », explique Chrystie Ouvré. « Ils s'adressent à toutes les futures mamans, et pas uniquement celles qui veulent accoucher dans l'eau. Ils permettent de **rencontrer d'autres femmes enceintes**, de se remettre un peu en mouvement, de s'étirer et de remettre en action ses muscles, ce qui est plus aisés en milieu aquatique, les femmes enceintes se sentent plus légères. Au cours de ces séances, il y aura également des exercices ludiques pour **travailler la respiration**, ce qui



est un outil essentiel pour se préparer au jour de la naissance. La séance d'une heure se termine avec une **séance de relaxation dans l'eau** (le moment préféré de mes patientes).

Séances Aqua Maternité

Les jeudis après-midi

Cabinet de kinésithérapie - 33 rue du Préfleurie

Pour s'inscrire, une première consultation est nécessaire

Cabinet médical - 2 place de la Mairie

Prises de rendez-vous sur :

<https://www.doctolib.fr/sage-femme/saint-augustin/christie-ouvre>)

Vie municipale



Les excès de vitesse persistent

Depuis leur installation, les **radars pédagogiques** implantés rue de Melun et rue de Meaux permettent de suivre l'évolution du comportement des automobilistes. Les derniers relevés confirment malheureusement une tendance préoccupante.

Sur la rue de Melun, 43,35 % des véhicules entrants et 65 % des sortants dépassent la vitesse autorisée. Du côté de la rue de Meaux, les chiffres sont plus modérés mais restent significatifs : 26,98 % des véhicules entrants et 20,51 % des sortants sont en **excès de vitesse**.

Ces résultats montrent que, malgré les actions de sensibilisation, une part importante des conducteurs continue de mettre en danger la sécurité de tous les usagers de la route.

Face à cette situation, la municipalité transmet régulièrement les données aux services de police afin qu'une **surveillance renforcée** soit assurée sur les axes concernés.



Agent postal

Vie associative

Les associations font leur rentrée

Le 12 septembre dernier avait lieu le forum des associations. L'occasion de découvrir (ou redécouvrir) les activités proposées sur Saint Augustin et les communes voisines.

<p>Comité des Fêtes Organisation d'événements et manifestations sur la commune. → Anne-Rose PETERSCHMITT 06 29 76 58 56 - cfsa77@gmail.com</p> <p>Rêver, Rire, Réunir (3R) Association de parents d'élèves, organisatrice d'événements pour les enfants des écoles. → Coralie GUEDES BIROLINI bale.staumaup77@gmail.com</p> <p>Frimousse Lieu de rencontre parents/enfants/ assistantes maternelle pour sociabiliser les enfants avant l'école, le mardi matin, au centre de loisirs. → Agnès LE CORRE 06 82 38 05 29 - frimousseetcie77515@gmail.com</p> <p>Le lien de Saint Augustin Association socio-culturelle organisant des activités de loisirs et événements pour nos ainés. → Noëlle GUILMAIN 06 80 81 23 35 - ndguilmain@orange.fr</p> <p>La Palette des Amis Peinture et activités artistiques → Christiane ALONSO & Pierrette BOULAY pierre.boulay0693@orange.fr</p>	<p>La Truite St Augustinoise Association de pêche → Régis BUISSON 06 62 76 30 82 - registaileur77@free.fr</p> <p>La Chasse Association des chasseurs → Michel VOIRIN 01 64 03 57 02 / 06 42 90 00 71 voirinmichel@orange.fr</p> <p>Les p'tites Roues & Les p'tites Ailes du Vieux Saint Augustin Activités de modélisme et aéromodélisme → Michel EBERHARDT modelismestaugustin77@gmail.com → Bruno GUILLEN (Les p'tites Roues) 06 86 30 21 79</p> <p>Esprit de Partage Création de décos en bois dans le but d'acheter du matériel adapté pour les personnes atteintes d'autisme. → Estelle POILVÉ 06 60 76 03 07 espritdepartage77515@gmail.com</p> <p>Les Anciens Combattants → Daniel LEFEVRE 06 08 80 73 30 (M.) 06 89 30 99 69 (Mme) lefevfanfan49@hotmail.fr</p>	<p>Le Panier du Lavoir AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) : vente de paniers de légumes issus de producteurs locaux, dont les maraîchers bio de Saint Augustin. → Céline MORLAAS-COURTIES lepanierdulavoir@gmail.com</p> <p>Club Énergie Équilibre Activités de loisirs et sportives (Association Beautheil-Saints) → Delphine DEFRAZÉ 06 03 66 93 88 miniclubassociation@gmail.com</p> <p>Aubetin Environnement Action de valorisation de l'environnement → Bruno DALFIUME 06 11 50 45 35 dalfiume.bruno@club-internet.fr</p>
--	--	--



Color Run : une première édition réussie

La municipalité tient à féliciter l'association Rêver, Rire, Réunir (3R) pour l'organisation et le succès de cette première édition de la Color Run, qui s'est déroulée le 28 juin dernier, jour de la fête du village. Près de **280 coureurs** ont participé à cet événement, orchestré par une quarantaine de bénévoles.

Deux parcours de 2,4 km et 5 km ont été proposés, alternant chemins champêtres, routes et sous-bois. Après un échauffement encadré par un coach sportif, les participants ont dû franchir divers obstacles tout en se faisant **asperger de poudre colorée**. Petits et grands ont pleinement apprécié cette matinée aussi festive que sportive. La municipalité quant à elle, est ravie d'avoir pu apporter son soutien logistique.

À noter d'hors et déjà dans vos agendas : la **deuxième édition de la Color Run se tiendra le samedi 27 juin 2026 !**



Vie associative



L'AMAP Le Panier du Lavoir : soutenir une agriculture locale et bio à Saint Augustin

Les AMAP – Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne – sont des structures qui permettent aux consommateurs de s'approvisionner en produits locaux et biologiques, tout en soutenant directement les producteurs.

À Saint Augustin, « Le Panier du Lavoir » constitue un véritable projet collectif, alliant consommation responsable, soutien à l'agriculture locale et engagement citoyen. Pour en savoir plus, nous avons rencontré **Céline, présidente de l'AMAP**, ainsi que les **maraîchers bio Boris et Yseult**, qui fournissent les légumes à l'association.

Comment est née cette AMAP et quel est son fonctionnement ?

Céline : L'AMAP a été créée il y a dix ans, à l'initiative des élus. Il y avait eu un appel dans le petit journal pour trouver des bénévoles dans le but créer une AMAP. Nous sommes cinq femmes à y avoir répondu. En juin 2015, nous nous sommes mises au travail : formalités administratives, flyers, réunion publique...

Ensuite, nous avons mis en place les contrats, qui sont la base du fonctionnement de l'AMAP. Le principe est simple : les amapiens s'engagent aux côtés des producteurs en prépayant leur production pour l'année. En contrepartie, chaque famille reçoit **un panier hebdomadaire de légumes** (entre 3 et 6 kg).

Ce modèle repose sur la confiance, l'engagement et la solidarité : il assure un revenu sécurisé aux producteurs et permet à 36 familles de bénéficier de produits sains et de saison, cultivés à proximité. L'idée n'est pas seulement d'acheter des légumes bio, mais aussi et surtout de **soutenir un modèle d'agriculture vivrière locale**, respectueuse de l'environnement et de notre santé.

L'AMAP collabore avec plusieurs producteurs locaux : paysan boulanger, éleveur avicole, apiculteur, producteur laitier/fromager... Les légumes, quant à eux, sont fournis par Boris et Yseult maraîchers bio installés à Saint Augustin.

Boris, pouvez-vous nous parler de votre parcours et de l'exploitation ?

Boris : Je me suis installé à Saint Augustin en 2015 comme maraîcher, après avoir dirigé une entreprise de coursiers à vélo. Yseult nous a rejoints en 2019, après une carrière de 15 ans en tant que sage-femme. Auparavant, nous travaillions avec d'autres maraîchers qui exploitaient les parcelles voisines. Lorsqu'ils ont arrêté, nous avons eu l'occasion de reprendre leurs terres. Aujourd'hui, nous exploitons **7,5 hectares en agriculture biologique**. Nous cultivons des légumes de saison, en respectant le rythme de la nature. Nous avons également 7 cochons, qui participent au travail de la ferme et nous aident notamment dans la rotation des cultures, grâce à leur attrait naturel pour le labour et à la fertilisation naturelle des sols. Prochainement, nous proposerons de la viande de porc bio en complément des paniers de légumes.

Pourquoi avoir choisi de travailler uniquement avec les AMAP ?

Boris et Yseult : Nous avons choisi de travailler avec les AMAP pour plusieurs raisons. Déjà, cela n'implique **aucun intermédiaire**. L'AMAP est là pour faire le lien entre le producteur et le consommateur mais elle n'agit pas comme un intermédiaire qui prendrait une marge. Cela permet de proposer des légumes de qualité à des prix très compétitifs et contribue donc à rendre les produits sains accessibles au plus grand nombre.

D'autre part, les AMAP créent un vrai lien et assurent un **soutien moral et financier**.

Le fait d'avoir un revenu garanti nous permet de faire face aux aléas agricoles de manière plus sereine. Mais au-delà de ça, nous créons un vrai lien avec les amapien·nes. Nous partageons quelque chose de plus fort qu'une simple relation producteur-consommateur. Nous sommes tous membres d'un **projet collectif**, engagé dans la défense d'un modèle d'agriculture vertueux. D'ailleurs, nous nous retrouvons à la ferme trois fois par an pour des chantiers comme le désherbage de printemps, la récolte des pommes de terre en septembre et celle des carottes un peu plus tard. Cette entraide nous permet aussi de limiter la mécanisation, donc l'endettement et l'impact sur les prix.



Céline : Ces opérations sont des moments de joie durant lesquels nous avons plaisir à tous nous retrouver. Une fois le travail terminé, c'est l'occasion de proposer à nos adhérent·es des **ateliers pédagogiques** (ex : reconnaissance des plantes comestibles, construction de nichoirs...), et le soir nous organisons une fête avec un repas collaboratif qui est toujours un succès.

Comment se déroulent les distributions ?

Boris et Yseult : Actuellement, nous travaillons avec 5 AMAP. Au total, cela représente 250 paniers que nous confectionnons chaque semaine. Nous ne nous engageons pas sur le contenu des paniers. Mais il est fait de **produits de saison** donc généralement, on sait quand même un peu à quoi s'attendre... La quantité dépend directement de la récolte, ce qui explique qu'elle puisse varier entre 3 et 6 kg. Chaque semaine, les légumes sont récoltés, partagés équitablement entre tous les paniers puis livrés aussitôt aux AMAP. C'est toujours un moment convivial, propice aux échanges avec nos amapien·nes.

Comment adhérer à l'AMAP ?

Céline : Pour rejoindre l'AMAP, il suffit d'adhérer à l'association en envoyant un mail ou en venant nous voir lors d'une distribution. L'engagement se fait pour un an : le coût est de 875 €, soit 17,50 € par panier. Le règlement s'effectue en avance, directement à l'ordre du GAEC, avec la possibilité de fractionner en plusieurs chèques (jusqu'à 12, encaissés au fur et à mesure de l'année). Adhérer à l'AMAP, c'est aussi s'engager à participer à la vie de l'association, et aux trois rendez-vous collectifs à la ferme. Pour celles et ceux pour qui un panier chaque semaine représenterait trop, il est tout à fait possible de partager un abonnement avec une autre famille.

AMAP Le Panier du Lavoir

📍 Place de la Mairie

Distributions tous les jeudis de 18h30 à 19h30

✉️ lepanierdulavoir@gmail.com

Vie associative



Toujours plus d'événements pour nos enfants !

Le samedi 29 mars dernier, l'**association Rêver, Rire, Réunir (3R)** a rassemblé les familles de Saint Augustin autour d'un **carnaval** haut en couleurs, sur le thème du cirque !

Sous une pluie de confettis, les enfants ont défilé dans les rues du village derrière un char décoré et peint par leurs soins. La fête s'est poursuivie à la salle des fêtes, où petits et grands ont partagé un goûter préparé par les bénévoles, avant le très attendu tirage de la tombola.

Quelques semaines plus tard, le 17 mai, l'**association 3R** organisait **la kermesse**, qui s'est tenue dans le parc de la salle communale de Mauperthuis. L'occasion pour les enfants de se retrouver autour de multiples stands d'activités et de repartir avec des lots. Ils pouvaient également profiter d'un tour de manège offert par l'**association Esprit de Partage**, et de balades à poney proposées par les Écuries de l'Urous.

45^e Jumelage des 4 Saint Augustin de France

Saint Augustin des Bois a eu le plaisir d'accueillir cette année le 45^e jumelage des 4 Saint Augustin de France, un événement qui illustre depuis de nombreuses années la richesse des liens entre nos villages.

Durant tout un week-end, les participants ont pu partager des moments conviviaux et découvrir la richesse culturelle et gastronomique du Maine-et-Loire. Visites, balades sur la Loire, découvertes de musées et jardins étaient au programme, sans oublier les moments de convivialité autour de repas préparés par les producteurs et artisans locaux.

Les échanges et retrouvailles entre habitants ont marqué les temps forts du week-end, notamment lors du « marché des producteurs des 4 Saint Augustin » et du vin d'honneur offert par la mairie. L'événement s'est clôturé dans la bonne humeur, avec la promesse de se retrouver l'an prochain... cette fois-ci en Seine-et-Marne.

Le 46^e jumelage se déroulera ici, à Saint Augustin du 1er au 3 mai 2026. Le Comité des fêtes et la Mairie invitent les familles souhaitant accueillir les participants des autres villages à s'inscrire dès maintenant, afin de partager cette belle expérience humaine et gastronomique.



Informations et inscriptions :

- M. LAFARGE : 06 14 90 74 57
- M. GEROME : 07 71 23 52 44
- La Mairie : 01 64 03 15 12

Nouvelle saison pour le Comité des Fêtes de Saint Augustin

Cette année encore, le **Comité des Fêtes de Saint Augustin**, composé de 33 bénévoles, s'engage pleinement pour proposer des animations variées et conviviales, destinées à tous les habitants.

La saison a débuté avec **le loto de rentrée**, qui a attiré de nombreux participants, venus de toute la Seine-et-Marne pour tenter de remporter de nombreux lots.

La **49^e édition de la Fête de la pomme** s'est tenue les 18 et 19 octobre derniers. Comme chaque année, les bénévoles se sont mobilisés pour proposer aux visiteurs une grande brocante, des stands de produits du terroir, une mini-ferme, des promenades en poney, une fête foraine et bien d'autres animations. Comme le veut la tradition, plusieurs tonnes de pommes ont été pressées sur place pour offrir un jus on ne peut plus frais aux visiteurs.

« Nous sommes ravis de voir nos bénévoles mobilisés pour faire vivre notre commune », souligne le Comité des Fêtes. « Ces événements permettent de rassembler les habitants, petits et grands, autour de moments conviviaux et festifs. »



Prochaines dates à retenir :

Samedi 13 décembre 2025

- ▷ Loto gourmand de Noël

Samedi 11 avril 2026

- ▷ Loto de printemps

Samedi 7 juin 2026

- ▷ Randonnée gourmande

Le Comité des Fêtes continue de **recruter des bénévoles** pour contribuer à l'animation de la commune.

Pour rejoindre l'association :

- contactez le Comité sur : <http://www.cfsa77.com>
- ou prenez contact directement avec l'un des bénévoles.



Travaux

Travaux / Investissements

Chaque année, la municipalité consacre une partie de son budget aux acquisitions et aux travaux de réfection/amélioration des infrastructures communales.

Effectués :

- ① Création d'une salle multi-activités à l'école élémentaire.

Les travaux d'extension de l'école sont terminés. Depuis la rentrée, les élèves peuvent profiter d'une nouvelle bibliothèque, tandis que les enseignants disposent désormais d'une salle pour leur temps de repos et de restauration.

- ② Réfection des marquages au sol : stationnements, stops, passages piétons, etc.

- ③ Création d'une rampe PMR pour l'accès au SIRP et aux cabinets médicaux du rez-de-chaussée + commande d'une main courante.

- ④ Travaux d'été dans les écoles : changement de portes, fixation de tableaux, peinture, nettoyage des cours, réparations diverses, remise en peinture des marelles...

- ⑤ Installation d'un panneau sens interdit rue du Pré Fleuri.

Changement de circulation rue du Pré Fleuri ! Un sens unique a été instauré à l'intersection avec la rue de Meaux, uniquement sur la portion d'entrée de rue côté numéros pairs. L'autre côté de la rue reste inchangé.



- ⑥ Installation de panneaux acoustiques au plafond du restaurant scolaire.

Ces travaux ont été engagés afin de réduire le niveau sonore et améliorer le confort des élèves et du personnel pendant les temps de repas.

Coût des travaux : 8000€, pris en charge par le SIRP.

- ⑦ Installation de la fibre optique dans l'école de Mauperthuis.

Travaux pris en charge par le SIRP.



1



Saint Augustin



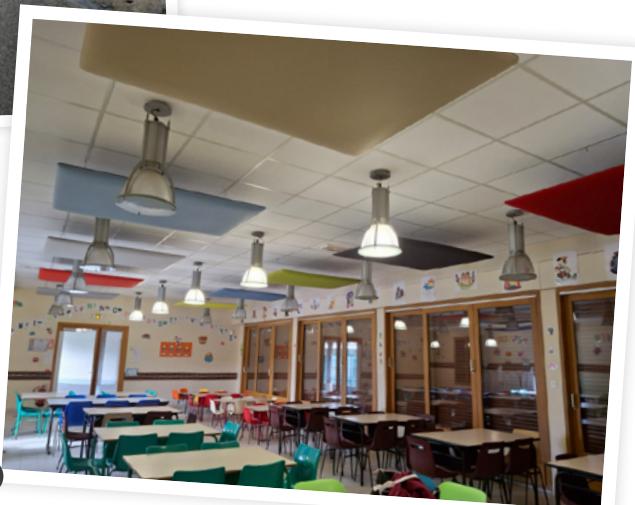
3



5



2



6

Environnement



Saint Augustin engagé pour ses Espaces Naturels Sensibles

Le mercredi 8 octobre 2025, la ville de Provins a accueilli la réunion de lancement du nouveau Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS). Ce document, qui couvre la période 2025-2037, prolonge une politique départementale initiée en 1991 pour protéger la biodiversité, soutenir les projets des communes et sensibiliser le public à la préservation de notre patrimoine naturel.

De nombreux intervenants ont rappelé les intérêts de ces projets, notamment celui de reconnecter l'homme à son environnement naturel, ainsi que notre responsabilité de protéger ce précieux patrimoine afin que les générations futures puissent en bénéficier.

Les ENS sont des espaces naturels identifiés comme sensibles car ils abritent un biotope (faune et flore) à protéger.

À Saint Augustin (ENS de la basse vallée de l'Aubetin), les zones d'intérêt écologique prioritaires s'étendent sur 176 hectares, principalement le long de la rivière.

La commune œuvre depuis de nombreuses années à leur protection, notamment à travers le PLU et divers aménagements destinés à les valoriser : création de sentiers, passerelles sur l'Aubetin, et bientôt deux nouveaux franchissements (dans le prolongement du chemin d'Herbes et du passage des îles). Ces réalisations sont possibles grâce au partenariat étroit avec le Département, concrétisé par des conventions et un soutien financier.

Les Espaces Naturels Sensibles en Seine-et-Marne

- 100 ENS existants
- + de 7300 hectares
- + de 200 communes engagées

À l'occasion de cette réunion, le maire Sébastien Houdayer a signé la nouvelle charte des ENS aux côtés du président du Département, Jean-François Parigi, et d'une trentaine d'autres élus seine-et-marnais, réaffirmant ainsi l'engagement de Saint Augustin en faveur de la protection et de la mise en valeur de ses richesses naturelles.



Stop aux Dépôts Sauvages !

Malgré les efforts déployés, notre commune continue de subir des dépôts sauvages. Ces comportements nuisent non seulement à l'environnement, mais aussi à l'image de notre village. Nous tenons à rappeler qu'il existe des **solutions simples et accessibles** pour se débarrasser de ses déchets dans le respect des règles.

Comment accéder aux déchèteries ?

En présentant votre carte d'accès dématérialisée ou physique, accompagnée d'un justificatif de domicile datant de moins d'un an et de votre pièce d'identité.

> Pour obtenir votre carte d'accès :

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site internet du SMITOM ou via le formulaire papier disponible en déchèterie ou en mairie.

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants a lieu une fois par trimestre, uniquement sur rendez-vous.

Inutile, donc, de sortir vos encombrants parce que vous voyez que les voisins sortent les leurs ! Si vous n'avez pas réservé, ils ne seront pas collectés ! Tout dépôt hors inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, et donc passible de sanctions.

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour préserver la propreté et le cadre de vie de notre commune.

Demandez la collecte de vos encombrants :

- 0 801 902 477
- encombrants@coved.fr
- encombrants-covaltrij77.com

Vers la charte du Parc naturel régional Brie et Deux Morin



La charte du futur Parc naturel régional Brie et Deux Morin fixera les grandes orientations et les mesures qui engageront le territoire pour les quinze prochaines années. Elle sera opposable aux documents d'urbanisme.

La **participation des communes** est essentielle afin que ce projet reflète les besoins et attentes locales, et pour que ce territoire, soumis à de fortes pressions extérieures, reste bien le vôtre.

Dans ce cadre, le Syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) organise tout au long de l'élaboration de la charte une série de **rendez-vous de travail**. Ces échanges permettront d'identifier les enjeux, de définir des orientations et des mesures concrètes, et de rechercher collectivement les moyens de leur mise en œuvre.

Plusieurs réunions seront ainsi organisées à partir des diagnostics réalisés, afin de dégager les **enjeux prioritaires** qui constitueront la base de la **future charte du PNR**. Nous ne manquerons pas de vous en informer.



Écoles



La balade écolo : un moment de solidarité et de sensibilisation

Comme chaque mois de juin, l'équipe éducative de l'école élémentaire, en partenariat avec la municipalité, a organisé la traditionnelle balade écolo. Cette année, 61 participants, âgés de 2 à 74 ans, se sont mobilisés pour nettoyer les abords du village et sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement.

Le constat reste malheureusement récurrent : si les rues du village sont globalement propres, ce sont les bords des champs et des chemins forestiers qui restent les plus pollués, notamment par de nombreux mégots.

Merci à tous les participants pour leur engagement et leur implication dans cette initiative citoyenne, qui contribue à préserver notre cadre de vie tout en sensibilisant les générations futures au respect de la nature.



C'est la rentrée !

Le mois dernier, les élèves ont repris le chemin des classes dans une ambiance sereine et joyeuse. Cette rentrée 2025-2026 était l'occasion d'inaugurer les nouvelles infrastructures de l'école : une bibliothèque accueillante pour les enfants et une salle de repos et de restauration dédiée aux enseignants.

Grâce à l'engagement de l'équipe pédagogique, toujours aussi investie, cette année s'annonce riche en projets et en apprentissages.

Effectifs à Saint Augustin :

- 70 élèves en maternelles
- 94 élèves en primaire

Effectifs à Mauperthuis :

- 51 élèves en primaire

100 % de réussite pour le permis piéton des CE2

Les élèves de CE2 ont brillamment réussi leur permis piéton cette année, avec un taux de réussite de 100 %. Ce « permis » a pour objectif principal d'apprendre aux enfants à se déplacer dans la rue en toute sécurité, à respecter les règles de circulation et à développer leur autonomie et leur sens du civisme.

Pour les féliciter, la municipalité a tenu à leur remettre une récompense : un éco-cup à l'effigie de la commune dans lequel se trouvait un paquet de bonbons et un bon pour un tour de manège à la fête du village !



Civisme

Les élèves mobilisés pour les Restos du Cœur



Dans le cadre de la collecte nationale des Restos du Cœur, les élèves de l'école élémentaire, accompagnés de l'équipe pédagogique, se sont engagés avec enthousiasme dans une action de solidarité au profit de l'association. Objectif : collecter un maximum de dons.

Denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène, articles pour bébé ... Le 11 mars, c'est une trentaine de cartons qui ont été remis aux bénévoles des Restos. Fiers d'apporter leurs contributions jusqu'au camion de collecte qui avait fait le déplacement jusqu'à Saint Augustin, les enfants ont aussi donné leur voix en chantant l'hymne des Restos du Cœur.

M.TOUPAS, responsable de l'antenne de Coulommiers, a tenu à remercier les élèves : «Les livreurs ont été très touchés par l'investissement des enfants. Merci à tous pour votre action. »



Un "pestacle" de cirque pour clôturer une année de clowneries

Cette année, les élèves ont participé à un projet exceptionnel autour du cirque, encadré par Pouêt le clown. Pendant plusieurs mois, ils ont découvert l'univers du cirque et se sont initiés à ses différentes disciplines : acrobaties, jonglage, magie, mimes, clowneries et chant.

Le projet s'est clôturé par un « pestacle » réunissant l'ensemble des élèves, qui ont pu montrer avec fierté les compétences acquises tout au long de l'année. Un moment de joie, de partage et de créativité qui a enchanté petits et grands...

La qualité de notre cadre de vie dépend de la bonne volonté de chacun. Une meilleure condition de vie en collectivité passe par des gestes simples : être tolérant, solidaire, poli et respectueux.

Petit rappel de quelques règles d'usage pour que notre village reste un endroit où il fait bon vivre...

Arbres et haies

Les haies et arbustes doivent être taillés de façon à ne pas dépasser sur le domaine public ni empiéter chez le voisin. Leur hauteur est limitée à 2 mètres, voire moins dans les zones où la visibilité doit être dégagée. Ces règles garantissent la sécurité, la circulation et le respect du voisinage.



Chiens aux abords des écoles

La municipalité rappelle que, pour des raisons de sécurité, seuls les **chiens tenus en laisse et munis d'une muselière** sont autorisés **aux abords des écoles**. Cette mesure vise à garantir la tranquillité et la protection des enfants comme des adultes lors des entrées et sorties de classe.

Par ailleurs, il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à la propreté des lieux : **les déjections doivent être ramassées**, y compris dans les zones enherbées, afin de préserver un environnement sain et agréable pour l'ensemble des usagers.

Civisme

Bac à déchets

Pour rappel, vos bacs doivent être sortis la veille au soir pour une collecte du matin, et avant 11h pour une collecte d'après-midi. Ils doivent impérativement être rentrés une fois la collecte effectuée.

Pour éviter que votre bac ne soit pas ramassé, voici un petit rappel des règles à respecter.



Brûlage des végétaux

Avec l'arrivée de l'automne, les jardins se couvrent de feuilles et les tailles d'arbustes reprennent.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne, le brûlage des végétaux est **strictement interdit**.

Que faire de vos déchets verts ?

- Compostage : valoriser vos feuilles mortes et déchets de taille pour enrichir vos sols.
- Broyage : transformer vos branchages en paillage.
- Déchèterie ou bac vert : une solution simple et adaptée.

La collecte hebdomadaire des bacs verts a lieu le jeudi matin, et se poursuit jusqu'à fin novembre.

Rappel sur les nuisances sonores



Conformément à l'arrêté préfectoral n°19ARS41SE, les travaux de bricolage, rénovation et jardinage nécessitant l'usage d'engins bruyants (perceuses, tondeuses, tronçonneuses, etc.) sont autorisés :

- du lundi au vendredi **de 8h à 12h** et **de 14h à 20h** ;
- le samedi **de 9h à 12h** et **de 14h à 19h** ;
- le dimanche et jours fériés **de 10h à 12h**.

Les travaux bruyants de moteurs et réparations de véhicules sont **interdits sur la voie publique**, sauf réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux doivent rester un espace d'information et de convivialité. Ils ne devraient pas être utilisés pour alimenter des polémiques. Nous vous encourageons à privilégier le dialogue direct et la bienveillance entre habitants, afin de préserver l'esprit de communauté.



État civil & Démarches

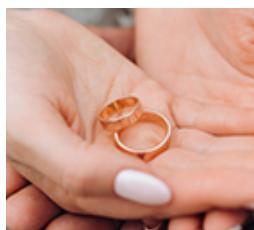
État civil

Nous adressons nos félicitations aux familles qui vivent un moment de joie et nos condoléances à celles qui doivent surmonter la perte d'un proche.



Naissances

Alezio LE MADEC TACLET	29/01/2025
Nyl HAMIOT	27/03/2025
Liam HYTIER	11/04/2025
Maude TARDIEUX	17/04/2025
Aurore THORANT	20/04/2025
Louis SKORUPKA	21/05/2025
Hadrien MARTINS	14/06/2025
Hugo LAMOUREUX	13/08/2025
Alezio CORREIA TORRES ZEITOUNI	16/08/2025
Soann BARBE	04/09/2025



Mariages

Yohann CRAPART & Laëtitia DURAND	31/05/2025
Thomas RENAULT & Julie DARCHE	16/08/2025
Morgan RABINNE & Audrey DEGANO	06/09/2025
William HEFTLER & Maéva REYCHLER	13/09/2025



Décès

Luc PRUD'HOMME	10/04/2025
Gérard ROY de PUYFONTAINE	23/04/2025
Jean-Pierre TOURET	18/06/2025

Démarches administratives

FRANCE SERVICES

Ce guichet unique facilite l'accès des habitants aux démarches administratives de la CAF, de la Caisse d'Assurance Maladie, de la Préfecture, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, des Impôts, de la Poste, de France Travail etc. France Services propose la même offre de services, gratuite, avec un accompagnement renforcé par des agents formés.

France Services a également pour mission de lutter contre l'éloignement numérique des usagers. Chaque site dispose ainsi d'un espace numérique, en libre-service, pour ceux qui souhaitent effectuer leurs démarches sur internet et être accompagnés, si nécessaire, par un agent.

FRANCE SERVICES COULOMMIERS

22 rue du Palais de Justice - 77120 COULOMMIERS

Tél : 01 64 65 88 60 - E-mail : coulommiers@france-services.gouv.fr

Ouvert au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Echos de l'agglo



Construction du bassin extérieur au centre aquatique à Coulommiers

Les travaux du nouveau bassin extérieur avancent bien et la fin approche à grand pas. La fin des travaux est prévue pour février 2026. Le coût du projet est de 1 600 000 € (dont 310 000 € de subvention de l'Agence nationale de Sport).

Aide financière pour la carte Imagine'R des lycéens

Chaque année la communauté d'agglomération finance une partie du forfait de la carte Imagine R des lycéens. Depuis l'année scolaire 2024-2025, cette aide est passée de 63 à 70€, pour prendre en compte la hausse du tarif de l'abonnement par Ile-de-France Mobilités. La communauté d'agglomération a décidé de **renouveler cette aide pour l'année scolaire 2025-2026**.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait IMAGINE'R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Ile-de-France.



Comment en bénéficier ?

Les familles qui souhaitent bénéficier de cette aide devront se rendre au France services le plus proche avec le formulaire de renouvellement reçu par voie postale ou venir retirer un formulaire pour les nouveaux abonnements. Un agent complètera et tamponnera la partie Tiers Payant.

Pose de la 1ère pierre de la Halle des Sports à coulommiers

Le 29 août 2025 s'est déroulée la pose de la 1ère pierre de la future Halle des Sports.

Ce nouvel équipement moderne et durable améliorera la qualité de vie sur le territoire en permettant une pratique sportive dans des conditions optimales, pour les **1 800 licenciés** des clubs accueillis dans la future halle et les **2 500 élèves du campus scolaire**, situé juste en face.

La nouvelle structure comprendra :

- une salle multisports pour les clubs de basket de volley et de hand,
- un dojo pour le judo,
- une salle spécifique pour la gymnastique,
- une salle de tennis de table,
- une salle d'armes pour le club d'escrime,
- un mur d'escalade,
- des bureaux dédiés aux associations,



Les travaux ont débuté en août 2025 pour une durée de 18 mois.

Le projet est porté par la communauté d'agglomération et la ville de Coulommiers. La communauté d'agglomération le finance à hauteur 6 181 727 € HT avec un reste à charge de 4 736 727 € HT après subventions. D'autres subventions sont en attente auprès de la Région Ile-De-France et de l'Etat.

Communication

Numéros utiles

Retrouvez ici l'annuaire des professionnels de votre commune.

Infirmier/ères	Pauline LEJEUNE	01.64.65.57.53	Pharmacie	Pharmacie BEAUJEAN	01.64.20.75.54
	Romain DELIGNY	06.70.84.58.39	Prothésiste dentaire	Laboratoire Coulon	06.22.80.39.27
Infirmière en pratique avancée	Véronique PILLET-HAUDUROY	06.23.45.41.55	Laëtitia RICHARD	Réflexologue	06.51.59.87.16
	Serge COULON	01.64.03.37.87	Coiffeur	Le salon de Lucie	09.83.27.40.04
Médecins généralistes	Maud CARRE	01.84.69.04.20	Boulangerie	Fabrice Bleeker	01.64.03.15.16
	Nathalie COMBET-JOLY	06.85.10.57.41	Garagiste	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
Chirurgien dentiste	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62	Restaurant	Le Clos Briard	01.64.65.20.81
Psychologue	Josephina OCAMPO	06.16.15.52.65	Regroupement pédagogique	Martine ROBICHE	01.64.75.05.93
Ostéopathe	Stéphanie LASVIGNES	06.47.48.21.07	Chenil dressage	La légende de Chantevant	01.64.65.02.64
Psychomotricienne	Mélissa JUHE	06.76.71.82.44	Conseil Juridique-Avocat	Dominique HADJEAN	06.82.17.40.63
Masseur Kinésithérapeute	Pierre-Christian YVANOFF	01.64.20.50.85	Colis de viandes	TG Viandes	01.64.65.60.05
Sage femme	Chrystie OUVRÉ	Doctolib			

Un service d'assistanat administratif pour les professionnels de santé

Les professionnels de santé peuvent bénéficier du soutien de Cathy Maillard, assistante administrative à Saint Augustin. Son rôle est d'accompagner individuellement chaque professionnel afin de le décharger de certaines tâches administratives liées à son activité.

Elle intervient notamment pour la rédaction de courriers, le suivi des paiements, l'automatisation de documents, la gestion des justificatifs comptables ou encore la création de matériel pédagogique. L'objectif est de permettre aux professionnels de se consacrer pleinement à leur activité de soins, en leur offrant un appui sur les aspects administratifs et logistiques du quotidien.

Cathy MAILLARD



06 59 50 95 50



cathy.maillard.pro@gmail.com



www.cathymaillard.fr

Panneau Pocket
Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Vous exercez une activité professionnelle sur la commune et souhaitez la faire connaître ? Contactez la mairie. !

Agenda

Ne manquez pas les prochains événements de votre commune !

NOVEMBRE 2025

Samedi 01

- Halloween

Organisé par Asso 3R

Samedi 8

- Concert de gospel

Organisé par la Mairie

DÉCEMBRE 2025

Du vendredi 05

- Noël des enfants

Organisé par la Mairie

Dimanche 07

- Repas de l'âge d'or

Organisé par le CCAS

Samedi 13

- Loto gourmand

Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 20

- Concert de gospel

Organisé par l'association Open Fare

FEVRIER 2026

Samedi 07

- Repas dansant

Organisé par le Comité des Fêtes



Téléchargez l'application officielle « Sortir en Pays de Brie » !

* Vous participez à un événement de la commune ?

N'hésitez pas à immortaliser ces instants et à envoyer vos plus belles photos à la mairie : elles pourront être publiées dans le prochain numéro du Petit Journal !



Restons connectés

www.saint-augustin77.fr

[mairiesaintaugustin77](#)
 [Saint-Augustin 77](#)

Votre mairie est ouverte :

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Fermée le mercredi

Permanence des élus tous les vendredis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00

6 place du 27 août
77515 Saint Augustin
01 64 03 15 12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr